

Agence MADRIGAL Barème des Honoraires

TRANSACTION

PRIX DE VENTE	HONORAIRES
De 0 à 19 999 €	2 000 € TTC
De 20 000 € à 49 999 €	4 000 € TTC
De 50 000 € à 99 999 €	5 000 € TTC
De 100 000 € à 119 999 €	6 000 € TTC
De 120 000 € à 149 999 €	7 000 € TTC
Au dessus de 150 000 €	5 % TTC
Estimation patrimoniale	150 € TTC
Estimation pour une mise en vente	gratuite

Ces montants s'entendent TVA comprise au taux de 20 %.

Nos honoraires sont à la charge du vendeur.

Ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.

GESTION

PRESTATIONS	HONORAIRES
Gestion Courante	Les honoraires de gestion courante sont tarifés sur la base de 7 % HT soit 8.40 % TTC des encaissements
Recherche de locataire	90 € TTC à la charge uniquement du bailleur
Fin de gestion	175 € TTC par lot
Démarches - Visite – constitution du dossier - rédaction du bail	Selon le barème de la Loi ALUR - 10 € TTC du m ² en zone tendue - 8 € TTC du m ² en zone non tendue
Etat des lieux	Selon le barème de la Loi ALUR 3 € TTC du m ²
Assurance Garanties des Loyers Impayés	2 % H.T soit 2.40 % TTC des encaissements
Assurance Garanties des Loyers Impayés + Vacance Locative	4 % H.T soit 4,8 % TTC des encaissements

SYNDIC

PRESTATIONS	HONORAIRES
Gestion Courante	Tarifés à la discrétion et selon l'importance des dossiers sur la base de 120 € HT par lot principal soit 144 € TTC
Vacation Horaire	80 € HT de l'heure soit 96 € TTC, après 17h30
Recouvrement des Impayés	-Mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception à la charge du copropriétaire débiteur : 30 € TTC -Remise à l'huissier : vacation horaire -Remise à l'avocat : vacation horaire
Etat daté	A l'occasion de la vente d'un lot : 342 € HT soit 410 € TTC